



Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
24 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025

25 au 28 août 2025, New York

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

Descriptifs de programmes régionaux, 2026-2029

Descriptif de programme régional pour l'Afrique (2025-2029)

Table des matières

<i>Chapitre</i>		<i>Page</i>
I.	Considérations générales	2
II.	Priorités du programme et partenariats	10
III.	Administration du programme et gestion des risques.....	13
IV.	Suivi et évaluation	15
Annexe	Results and resources framework for the regional programme for Africa (2026-2029)	17



I. Considérations générales

Tendances mondiales et contexte

1. Le descriptif de programme régional, 2026-2029, arrive à un moment charnière, où il ne reste que quatre ans pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹. Le Pacte pour l'avenir, adopté en 2024, souligne l'urgence de l'équité, de la durabilité et de la coopération mondiale pour combler les écarts de développement, renforcer la résilience et revitaliser le multilatéralisme².

2. Le monde subit actuellement les effets conjugués de perturbations, allant des chocs économiques aux changements climatiques, en passant par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Ces crises sont aggravées par l'accroissement des inégalités, l'instabilité politique, les déficits de gouvernance et les nombreux déplacements et migrations. Les ruptures du contrat social s'accentuent, certains pays se retirant de la coopération multilatérale. L'inflation persistante, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et le creusement du fossé numérique risquent de compromettre le relèvement inclusif³. Les groupes et régions vulnérables sont touchés de manière disproportionnée. Des solutions intégrées et intersectorielles visant à ouvrir des voies de développement solidaire et durable et permettant de se préparer pour l'avenir sont nécessaires.

3. La crise mondiale de l'emploi des jeunes s'intensifie. En 2023, un jeune sur cinq – des femmes pour la plupart – ne sera ni scolarisé, ni employé, ni formé⁴. Dans les pays émergents, les petites et moyennes entreprises (PME) constituent de puissants moteurs de la croissance et de la création d'emplois, puisqu'elles représentent la grande majorité des entreprises et plus de la moitié des emplois⁵. Pourtant, leur potentiel est souvent limité par un accès restreint au financement, aux outils numériques et à la main-d'œuvre qualifiée. Il est essentiel de combler ces lacunes pour élargir les perspectives économiques et stimuler l'innovation⁶.

4. Un changement radical s'opère actuellement dans le financement du développement. Alors que les flux d'aide traditionnels évoluent – de plus en plus réorientés ou redéfinis – l'accent est mis davantage sur les investissements et la mobilisation des ressources nationales pour préserver les acquis du développement et promouvoir les priorités locales, nationales et régionales. De nombreux pays émergents sont soumis à des pressions budgétaires croissantes dues à l'alourdissement du fardeau de la dette extérieure et à des accords de refinancement coûteux, ce qui freine les investissements dans les services sociaux et le développement⁷. Cela souligne l'urgence qu'il y a à mettre en place des systèmes financiers résilients et autonomes. Cela appelle également à instaurer une approche plus

¹ De plus amples informations sur les ODD et le Programme 2030 sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda.

² De plus amples informations sur le Pacte pour l'avenir sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/en/summit-of-the-future/pact-for-the-future.

³ Forum économique mondial (2023), The Global Risks Report 2023: http://www3.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2023.pdf.

⁴ Organisation internationale du Travail (2024), Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024 : https://www.ilo.org/sites/default/files/2024-08/GET_2024_ExecSum_EN_0.pdf.

⁵ De plus amples informations sur les PME sont disponibles à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/topic/sme/finance.

⁶ De plus amples informations sur la manière dont les PME prospèrent sont disponibles à l'adresse suivante : www.weforum.org/stories/2023/07/digital-transformation-potential-smes.

⁷ De plus amples informations sur le fardeau de la dette extérieure sont disponibles à l'adresse suivante : unctad.org/news/debt-crisis-developing-countries-external-debt-hits-record-114-trillion.

multidimensionnelle⁸, panachant capitaux publics et privés, augmentant le financement de la lutte contre les changements climatiques, développant la coopération Sud-Sud et déployant des instruments tels que les échanges de créances contre des programmes de développement, réorientant les remboursements de la dette vers des investissements en faveur de la nature, du climat⁹ et de la santé¹⁰.

5. La fragilité de la santé mondiale demeure un risque majeur. La pandémie de COVID-19 et d'autres crises ont révélé de profondes inégalités dans les systèmes de santé et la préparation. Le renforcement de la couverture sanitaire universelle, l'accroissement de la production pharmaceutique régionale et l'amélioration des mécanismes d'achats groupés et des systèmes d'alerte rapide sont essentiels pour prévenir les crises futures. Dans le même temps, l'érosion des normes démocratiques – accompagnée de défaillances de la gouvernance, de la corruption et de la montée de la violence – souligne la nécessité de s'attaquer aux inégalités structurelles et de renforcer les institutions fondées sur les droits et axées sur l'être humain comme bases d'une paix et d'un développement durables.

Analyse régionale : tendances du développement en Afrique

6. La trajectoire de développement de l'Afrique continue d'être façonnée par une architecture solide de cadres continentaux, dont l'Agenda 2063 constitue le cœur. Le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Union africaine (2024-2033) donne un nouvel élan à la réalisation des ambitions du continent¹¹. Le mémorandum d'accord signé entre la Commission de l'Union africaine et le PNUD vient à son heure pour servir de cadre d'appui à la mise en œuvre du plan grâce à une action commune, une collaboration technique et un alignement sur les institutions régionales¹².

7. Le potentiel économique de l'Afrique n'est pas encore pleinement exploité. La croissance économique prévue en Afrique devrait atteindre 4 % en 2026. Cependant, le continent continuera à subir des pressions inflationnistes et à faire face à un endettement élevé et à une incertitude persistante¹³. La dette extérieure de l'Afrique atteindra 1 150 milliards de dollars en 2023¹⁴. Plus de 20 pays africains se heurtent à

⁸ Les systèmes d'information sur le développement (par exemple, l'indice local de pauvreté multidimensionnelle) en tant qu'outils stratégiques de financement, de ciblage et de planification adaptés dans les régions fragiles et mal desservies, en particulier pour déterminer et cibler les groupes vulnérables.

⁹ Pour plus d'informations sur la conversion de la dette en faveur du climat ou de la nature : <https://www.undp.org/future-development/signals-spotlight-2023/new-wave-debt-swaps-climate-or-nature>.

¹⁰ Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (2023), « Spain's Debt Swap Programs Have Improved Health Indicators in Cameroon, Ethiopia and DRC » (Les programmes de conversion de la dette de l'Espagne ont amélioré les indicateurs de santé au Cameroun, en Éthiopie et en RDC. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.theglobalfund.org/en/updates/2023/2023-11-06-spain-debt-swap-improved-health-indicators-cameroun-ethiopia-drc>.

¹¹ Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (2023), Agenda 2063 : Deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) : www.nepad.org/publication/agenda-2063-second-ten-year-implementation-plan-2024-2033.

¹² PNUD, « La Commission de l'Union africaine (CUA) et le partenariat du PNUD s'engagent à nouveau à accélérer les progrès de l'Afrique », 8 novembre 2024 : www.undp.org/africa/press-releases/african-union-commission-auc-and-undp-partnership-recommit-ambition-accelerating-africas-progress.

¹³ Groupe de la Banque africaine de développement, « Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique – Perspectives de novembre 2024 », 10 décembre 2024 : www.afdb.org/en/documents/africas-macroeconomic-performance-and-outlook-november-2024-update.

¹⁴ Groupe de la Banque africaine de développement, « Assemblées annuelles 2024 : ancien règlement de la dette pour les pays africains », 15 mai 2024 : www.afdb.org/en/news-and-events/annual-meetings-2024-old-debt-resolution-african-countries-cornerstone-reforming-global-financial-architecture-70791.

de graves difficultés du fait de leur surendettement, ce qui réduit leur marge de manœuvre budgétaire en matière d'investissements dans les ODD et les dépenses sociales¹⁵. Une reprise durable nécessite que des progrès soient réalisés d'urgence dans les domaines de la mobilisation des ressources nationales, de la fiscalité progressive et des réformes à long terme des finances publiques¹⁶.

8. La zone de libre-échange continental africaine (ZLECA) est très prometteuse. Pleinement mise en œuvre, elle pourrait stimuler le commerce intra-africain jusqu'à 80 % d'ici à 2035¹⁷. La réalisation de ce potentiel nécessitera des investissements ciblés dans les chaînes de valeur régionales, le commerce numérique et les infrastructures transfrontalières. Il est tout aussi important d'inclure les entreprises du secteur informel et les PME dirigées par des femmes et des jeunes – l'épine dorsale de l'économie africaine – afin de garantir que l'intégration régionale favorise une transformation économique large, inclusive et durable¹⁸.

9. La jeunesse africaine représente l'une des plus grandes perspectives de développement de l'Afrique. La population en âge de travailler devrait doubler d'ici à 2050 et les jeunes devraient constituer environ 75 % de la population du continent d'ici à 2025 : l'ampleur du changement démographique est sans précédent¹⁹. Pourtant, seuls 3 millions d'emplois du secteur formel sont créés chaque année, alors qu'il en faudrait 10 à 12 millions²⁰. Cet écart croissant exige un investissement soutenu dans l'éducation, l'inclusion numérique et le développement de compétences orientées vers le marché. Faute de pouvoir exploiter ce dividende démographique, on risque d'accentuer les troubles sociaux, les pressions migratoires et le recul de la démocratie.

10. L'Afrique est le continent le plus entreprenant au monde, avec près d'un adulte sur quatre exerçant une activité entrepreneuriale, dont une part importante de femmes²¹. Ces dernières années, plus de 600 pôles technologiques, pépinières et accélérateurs ont vu le jour dans les grandes villes. Dans le cadre de l'initiative timbuktoo du PNUD, des efforts sont déployés pour créer un écosystème durable de nouvelles entreprises en Afrique qui donne la priorité à la formation grâce à la mise en place de pôles universitaires d'innovation (UniPods), qui ont attiré des investissements en provenance d'Afrique et des marchés de capitaux mondiaux²².

11. Malgré les importants progrès réalisés, les inégalités de genre demeurent largement répandues en Afrique. Les femmes ne détiennent que 24 à 26 % des sièges

¹⁵ De plus amples informations sur la dette africaine sont disponibles à l'adresse suivante : data.one.org/analysis/african-debt.

¹⁶ South African Institute of International Affairs, « The G20 and African Climate Finance », 2 mars 2023 : <https://saiia.org.za/research/the-g20-and-african-climate-finance> ; et E/CEA/CEG/2/3, disponible à l'adresse suivante : <https://papersmart.uneca.org/download/5285>.

¹⁷ Groupe de la Banque mondiale, « Trade Pact Could Boost Africa's Income by \$450 Billion, Study Finds », 27 juillet 2020 : www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/07/27/african-continental-free-trade-area.

¹⁸ Des informations sur le forum annuel des PME de l'Union africaine sont disponibles à l'adresse suivante : <https://au.int-pt/node/41891> ; et Centre du commerce international, « Young women as agents of economic transformation in Africa », 24 juin 2024 : www.intracen.org/news-and-events/news/young-women-as-agents-of-economic-transformation-in-africa.

¹⁹ Forum économique mondial, « Le continent des enfants : suivre la croissance de l'Afrique », 13 janvier 2020 : www.weforum.org/stories/2020/01/the-children-s-continent.

²⁰ De plus amples informations sur la croissance en Afrique sont disponibles à l'adresse suivante : www.worldbank.org/en/region/afr/overview.

²¹ De plus amples informations sur l'action financière positive en faveur des femmes en Afrique sont disponibles à l'adresse suivante : www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/afawa-affirmative-finance-action-for-women-in-africa/why-afawa.

²² African Private Capital Association (AVCA) (2024), Venture Capital in Africa, disponible à l'adresse : www.avca.africa/media/o5makqy5/avca234-19-vc-report_4.pdf.

parlementaires et les cas de violence fondée sur le genre restent nombreux²³. Les cadres continentaux – notamment la Stratégie de l’Union africaine en matière de genre et d’autonomisation des femmes, le Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo), la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples (CADHP)²⁴ et la nouvelle Convention de l’Union africaine sur l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles – constituent une base solide. La mise en œuvre doit toutefois être accélérée. La promotion de l’égalité des genres dans tous les secteurs, passe par une budgétisation tenant compte des questions de genre, un meilleur accès au financement, à la terre, à la technologie et à la justice, ainsi que par des mesures ciblées visant à faire évoluer les normes.

12. Au-delà du développement, l’exclusion économique des femmes et des jeunes a des répercussions sur la gouvernance et la paix. De récentes enquêtes font état d’une frustration croissante, en particulier chez les jeunes²⁵. Si le soutien à la démocratie reste résolu, les résultats contestés, le faible taux de participation électorale et les contextes de transition fragiles en Afrique révèlent des failles dans les systèmes électoraux et la perte de confiance du public²⁶. Ces dynamiques rappellent combien il est urgent de faire progresser la gouvernance inclusive et les règles participatives. La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et l’Agenda 2063 restent des points de repère essentiels au rétablissement de la confiance du public, à la défense du constitutionnalisme et à l’ancrage de la gouvernance dans des normes adoptées et des engagements pris sous conduite africaine. La Charte africaine de la jeunesse et l’Accord de libre-échange africain jouent un rôle déterminant dans la promotion des fonctions de direction des jeunes, la participation civique et les perspectives économiques.

13. L’Afrique se réchauffe 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale, et 34 millions de personnes seront touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes en 2023²⁷. Les changements climatiques accentuent également les vulnérabilités sociales, économiques et fondées sur le genre qui sont à l’origine de la situation. Si la Stratégie de l’Union africaine sur les changements climatiques et le développement résilient, 2022-2032, met l’accent sur l’adaptation, le financement de l’action climatique reste insuffisant. L’exploitation des sources d’énergie renouvelable²⁸, la mise en place de systèmes d’alerte précoce, l’élaboration de plans tenant compte des risques et l’adoption de politiques d’agriculture intelligente face aux changements climatiques sont indispensables à la préservation des moyens de subsistance et à la sécurité

²³ De plus amples informations sur le rôle d’impulsion des femmes sont disponibles à l’adresse suivante : www.unwomen.org/en/articles/facts-and-figures/facts-and-figures-womens-leadership-and-political-participation ; et Institut international pour la démocratie et l’assistance électorale (2024), Participation politique des femmes – Baromètre Afrique 2024, disponible à l’adresse : www.idea.int/sites/default/files/2024-07/womens-political-participation-africa-barometer-2024.pdf.

²⁴ Commission africaine des droits de l’homme et des peuples, résolutions sur l’aspect critique du genre : 110, 275, 522, 552 et 594.

²⁵ PNUD (2023), Soldats et citoyens : coups d’État militaires et nécessité d’un renouveau démocratique en Afrique (Soldiers and Citizens: Military Coups and the Need for Democratic Renewal in Africa), disponible à l’adresse : www.undp.org/africa/publications/soldiers-and-citizens.

²⁶ Fondation Mo Ibrahim, « Reviewing Africa’s 2024 Election Year », décembre 2024, disponible à l’adresse : <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2024-12/2024-elections-review.pdf>.

²⁷ Organisation météorologique mondiale (2023), State of the Climate in Africa, disponible à l’adresse : https://uneca.org/sites/default/files/ACPC/publication/State-of-the-Climate-in-Africa-2023_en.pdf.

²⁸ De plus amples informations sur les réussites du PNUD en matière d’énergie solaire pour la santé (S4H) en Afrique sont disponibles à l’adresse suivante : www.undp.org/energy/solar-health et <https://undp-capacitydevelopmentforhealth.org/solar-for-health>.

alimentaire. L'intégration des réponses dans le lien climat-paix-sécurité constitue une priorité continentale croissante.

14. L'« économie bleue » de l'Afrique recèle un potentiel important de croissance inclusive et durable, de régénération des écosystèmes et de commerce régional, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays côtiers. L'action que mène le PNUD en matière d'économie bleue – y compris le développement de chaînes de valeur régionales, les solutions fondées sur la nature et les moyens de subsistance résilients – fait partie intégrante de la lutte contre les vulnérabilités économiques et environnementales dans les écosystèmes marins et côtiers.

15. L'économie numérique de l'Afrique offre des possibilités considérables en matière d'innovation, d'inclusion financière et de diversification économique. Avec des transactions par téléphone mobile dépassant les 830 milliards de dollars en 2022, le continent est l'un des chefs de file mondiaux de l'argent mobile²⁹. Pourtant, les fractures numériques persistent : l'Afrique reste le continent où le taux de pénétration de l'internet³⁰ est le plus faible, et les disparités en matière de connectivité, d'accessibilité financière et de culture numérique limitent la participation, en particulier celle des femmes et des communautés rurales. La Stratégie de transformation numérique de l'Union africaine pour l'Afrique, 2020-2030³¹, fournit une feuille de route pour relever ces défis grâce à des investissements dans les infrastructures, la gouvernance de l'intelligence artificielle et les services publics fondés sur la technologie.

16. L'instabilité s'accroît dans certaines régions d'Afrique. Les conflits prolongés dans la Corne de l'Afrique, le Sahel et la région des Grands Lacs déplacent des millions de personnes et suscitent des besoins en matière de développement, d'aide humanitaire et de relèvement, tout en exerçant une pression considérable sur les communautés locales. Parallèlement, l'extrémisme violent, les conflits liés aux ressources et les changements anticonstitutionnels de gouvernement menacent la paix et le développement. La désinformation numérique et la radicalisation en ligne alimentent encore l'instabilité. Les efforts visant à renforcer la résilience doivent être intensifiés et étendus, et le programme de l'Union africaine visant à faire taire les armes en Afrique ainsi que d'autres mécanismes de paix régionaux doivent être redynamisés. Le continent reste également en proie à des problèmes de santé publique, notamment l'Ebola, la variole, le VIH, la tuberculose et le paludisme.

17. L'influence géostratégique de l'Afrique s'accroît, l'Union africaine ayant rejoint le Groupe des 20 en 2023. La coopération Sud-Sud se développe et la Zone de libre-échange continental africaine remodelle le commerce³². Dans un contexte de changements géopolitiques accélérés, l'Afrique doit promouvoir le multilatéralisme pour garantir un financement équitable de la lutte contre les changements climatiques, des transferts de technologie, des partenariats économiques et un développement inclusif et axé sur l'être humain. Le raffermissement et la relance de la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, notamment au niveau des

²⁹ BankservAfrica, « Mobile money transactions in Africa hit \$836.5 billion », disponible à l'adresse : www.bankservafica.com/blog/post/mobile-money-transactions-in-africa-hit-8365b.

³⁰ De plus amples informations sur l'incidence de l'internet en Afrique sont disponibles à l'adresse suivante : <https://unconnected.org/blog/impact-of-the-internet-in-africa-2021>.

³¹ Union africaine, « La stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) », disponible à l'adresse : <https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-dts-english.pdf>.

³² Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, « AfCFTA benefits will be across sectors – economic report on Africa 2025 », 17 mars 2025, disponible à l'adresse : <https://uneca.org/stories/afcfta-benefits-will-be-across-sectors-%E2%80%93-economic-report-on-africa-2025>.

communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux, renforceront le positionnement de l’Afrique sur la scène mondiale.

Conception du nouveau programme régional pour l’Afrique, 2026-2029

18. L’intervention du PNUD en Afrique reste fondée sur son engagement à stimuler la résilience et le développement humain durable, tout en protégeant la planète. Le nouveau document de programme régional s’inspire de l’évaluation à mi-parcours du plan précédent (2022-2025), du sixième Conseil consultatif du Programme régional pour l’Afrique et des vastes consultations des parties prenantes à l’échelle de l’Afrique menées en 2024 et 2025 pour soutenir l’élaboration du nouveau Plan stratégique du PNUD (2026-2029). Les quatre objectifs du nouveau programme régional s’alignent sur ceux du Plan stratégique du PNUD, 2026-2029, et de ses accélérateurs.

19. Le programme régional s’appuie sur la mise en œuvre de l’offre stratégique du PNUD pour l’Afrique, 2022-2025. Il est sous-tendu par un engagement en faveur des droits de l’homme, la promotion des ODD et la nécessité de ne laisser personne de côté. Cette proposition de valeur répond à la demande croissante de soutien de la part du PNUD sur le continent africain. Le programme tire parti des atouts de l’Afrique – notamment son potentiel numérique, ses ressources naturelles, ses institutions régionales et une population jeune et prometteuse – pour opérer des changements en profondeur et améliorer la résilience. Le programme régional cadre avec la vision du développement du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l’Agenda 2063 de l’Union africaine.

20. Le document du programme régional 2026-2029 est ancré dans la nécessité d’interventions intégrées à plusieurs niveaux qui font le lien entre les actions de développement menées à l’échelon régional, sous-régional, national et local. Le programme régional vient compléter les initiatives nationales, en renforçant la cohérence et l’incidence, tout en tirant parti des institutions, des mécanismes et des cadres régionaux de l’Afrique. Il se penche sur les possibilités qui s’offrent sur le plan transfrontalier – telles que l’intégration commerciale, les migrations, la résilience environnementale, la prévention des conflits et la consolidation de la paix – grâce à des solutions concertées et multinationales. L’alignement des priorités nationales sur les cadres régionaux et mondiaux, la mobilisation des ressources collectives et la promotion de la collaboration intersectorielle sont essentiels à la trajectoire de développement de l’Afrique.

21. À une époque où les risques sont interdépendants, les interventions fragmentées ne suffisent plus. Le nouveau programme régional adopte une approche systémique qui exploite le potentiel de l’Afrique, y compris l’intégration régionale et l’innovation. En s’appuyant sur des approches par portefeuille, le programme vise à permettre de mener des actions adaptées et intégrées qui accélèrent la transformation structurelle et renforcent la résilience. Il s’agit notamment de la mobilisation intersectorielle d’investissements à long terme, alignés sur le système, avec des partenariats traditionnels et non traditionnels, dans le cadre de l’amélioration de la coopération Sud-Sud.

22. L’évaluation à mi-parcours a réaffirmé la pertinence du programme et son alignement sur l’Agenda 2063, le Programme 2030, la réalisation des ODD et le plan stratégique du PNUD. Il a souligné la valeur ajoutée de l’organisation en matière d’intégration régionale, de renforcement des capacités institutionnelles et d’échange de connaissances³³. Toutefois, elle a également mis en évidence la nécessité d’une

³³ Rapport de l’évaluation à mi-parcours du programme régional du PNUD pour l’Afrique 2022-2025, réalisée en juin/juillet 2024.

participation nationale plus active, d'une stratégie de partenariat plus intentionnelle, d'une plus grande attention à la durabilité environnementale et d'une plus grande utilisation du pouvoir de rassemblement régional et des plateformes d'apprentissage pour favoriser le changement des systèmes.

23. Les principales conclusions de l'évaluation à mi-parcours sont reprises ci-dessous :

a) La formalisation d'un cadre de partenariat stratégique est essentielle à une collaboration plus approfondie et à long terme avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et d'autres acteurs régionaux. Le programme régional donne la priorité à des partenariats structurés et axés sur les objectifs afin de maintenir les effets systémiques.

b) Alors que les consultations au niveau régional ont été solides lors du cycle précédent, la collaboration avec les acteurs nationaux – y compris les organisations de la société civile et les divers États membres – a été jugée comme étant un domaine qui bénéficierait d'une cocréation plus structurée. Le nouveau programme régional comprendra des mécanismes visant à renforcer l'adhésion et l'appropriation nationales, en s'appuyant sur la participation des bureaux de pays et les partenariats au niveau national.

c) L'évaluation à mi-parcours a noté que le pilier « planète » était comparativement moins mis en avant. Le cycle 2026-2029 met davantage l'accent sur les voies de développement positives pour la nature et adaptées au climat ; la promotion de solutions fondées sur les sources d'énergie renouvelable ; des stratégies de renforcement de la résilience en faveur des communautés vulnérables ; la mobilisation du financement et de l'innovation au service de la durabilité environnementale.

d) L'examen à mi-parcours a mis l'accent sur le partage structuré des connaissances entre les projets afin de favoriser les effets de synergie et de maximiser les résultats. Le nouveau programme régional favorise les plateformes d'apprentissage entre les projets et l'alignement des politiques régionales.

24. Le programme régional continuera à s'appuyer sur les pôles décentralisés du Centre de services régional pour l'Afrique et sur le réseau des bureaux de pays pour améliorer la localisation, l'adaptation, la flexibilité et la réactivité aux dynamiques régionales et sous-régionales. Les pôles contribuent pour beaucoup à adapter les interventions du PNUD aux différents contextes et à veiller à ce que la programmation reste contextualisée et s'adapte aux nouveaux défis, tout en fournissant un soutien en temps opportun.

Possibilités qui s'offrent au PNUD

25. L'élaboration du nouveau programme régional 2026-2029 intervient dans une période de transitions qui se chevauchent en Afrique – démographiques, économiques, technologiques, environnementales et liées à la gouvernance. À cet égard, l'Afrique doit renforcer son autosuffisance et exploiter des solutions systémiques locales qui reflètent sa complexité et sa diversité tout en favorisant la durabilité, l'équité et la résilience. Dans le même temps, la région doit naviguer dans un paysage géopolitique caractérisé par des partenariats changeants et des réorientations de l'aide au développement en faisant preuve de clairvoyance stratégique – en amplifiant les voix de l'Afrique, en renforçant le multilatéralisme et en affirmant l'influence du continent – notamment grâce au siège de l'Union africaine au sein du Groupe des 20 et au renforcement de la coopération Sud-Sud.

26. L'urgence qu'il y a à réaliser les ODD d'ici à 2030 est intensifiée par des crises convergentes. Le programme régional est particulièrement bien placé pour susciter

des réponses collectives, sous-régionales et transfrontalières et permettre la transformation des systèmes – en veillant à ce que les institutions régionales, les administrations nationales et les communautés locales disposent des moyens requis pour faire face aux risques grâce à des solutions inclusives et tournées vers l’avenir, amplifiées par des approches par portefeuille.

27. Le programme régional fera fond sur ses partenariats de longue date avec l’Union africaine, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, en renforçant leur capacité institutionnelle de répondre aux nouveaux défis en matière de gouvernance, de paix et de développement. L’aptitude du PNUD à contribuer à l’intégration des priorités régionales et transfrontalières dans la mise en œuvre des politiques nationales en fait un partenaire clé pour relever les défis transfrontaliers tels que les déplacements forcés, les flux financiers illicites, les menaces à la sécurité régionale (y compris l’extrémisme violent) et la crise climatique. Le programme étendra des initiatives phares, notamment la Facilité africaine de soutien aux transitions inclusives, l’initiative interrégionale sur la prévention et la réponse à l’extrémisme violent en Afrique et dans les États arabes, l’Initiative sur les notations de crédit, l’agenda timbuktoo et le Programme de bourses pour les jeunes dirigeantes africaines, qui favorisent l’encadrement, la stabilité financière et la croissance inclusive.

28. L’élection d’une nouvelle direction à la Commission de l’Union africaine offre des possibilités de se conformer au regain d’intérêt porté par l’Union africaine à la gouvernance, à la croissance économique, à la paix, à l’intégration et à la sécurité climatique. Le Cadre continental de l’Union africaine sur la jeunesse, la paix et la sécurité et la Convention de l’Union africaine sur l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles donnent un nouvel élan à la jeunesse et à l’égalité des genres, à la représentation et à la protection sociale. Dans le cadre d’un engagement renforcé en faveur du principe fondamental du Programme 2030 consistant à ne laisser personne de côté³⁴, les cadres de l’Union africaine constituent des points d’entrée solides permettant au PNUD de continuer à faire progresser l’inclusion à tous les niveaux.

29. Le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l’Union africaine (2024-2033), connu sous le nom de « décennie d’accélération », s’appuie sur la première décennie pour progresser vers la vision de « l’Afrique que nous voulons » d’ici à 2063, en s’appuyant sur sept objectifs clés³⁵. L’accélération de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine tout en faisant progresser les objectifs du deuxième plan décennal de mise en œuvre nécessite une intégration régionale. L’accroissement des investissements, la coordination des politiques et les solutions numériques permettront de favoriser de nouveaux moteurs de croissance durable.

30. Aligné sur le Pacte pour l’avenir, le programme régional donnera la priorité au renforcement du multilatéralisme et des partenariats interrégionaux afin d’accélérer les progrès vers la réalisation des ODD et de l’Agenda 2063. Il s’agit notamment de tirer parti de la transformation numérique pour stimuler l’innovation ; de soutenir une gouvernance adaptative et transparente ; de promouvoir la résilience par des transitions vertes et des solutions fondées sur la nature. La poursuite d’un partenariat étroit avec le Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l’Union africaine est essentielle pour intégrer la programmation en matière de

³⁴ De plus amples informations sur le cadre du PNUD pour la mise en œuvre de l’initiative « Ne laisser personne de côté » sont disponibles à l’adresse suivante : www.undp.org/sites/g/files/zskge326/files/publications/Brochure_LNOB_web.pdf.

³⁵ De plus amples informations sur le lancement de la Décennie d’accélération de l’Agenda 2063 sont disponibles à l’adresse suivante : www.nepad.org/node/17513.

gouvernance, de paix et de sécurité dans les cadres régionaux et pour faire progresser les solutions de transformation des conflits venant des Africains eux-mêmes.

31. L'évaluation à mi-parcours et les consultations des parties prenantes ont réaffirmé les principaux atouts propres au PNUD et qu'il exploite dans le cadre de son action en Afrique. Il s'agit notamment de son rôle de chef de file en matière de réflexion sur les tendances du développement, de son pouvoir de rassemblement et de l'agilité avec laquelle il réagit face aux nouvelles priorités. Le PNUD joue également un rôle de catalyseur en appuyant l'intégration économique inclusive, en autonomisant les jeunes, en favorisant l'inclusion financière numérique, en facilitant le commerce transfrontalier et en soutenant la gouvernance multipartite.

II. Priorités du programme et partenariats

32. Le programme régional se concentre sur quatre domaines de résultats interdépendants qui reflètent les piliers de la théorie du changement ainsi que les priorités et le potentiel de développement de l'Afrique et qui s'alignent sur le plan stratégique du PNUD pour la période 2026-2029 : a) la prospérité ; b) la gouvernance ; c) la prévention des crises et la résilience ; d) la planète. Ces résultats se fondent sur une réflexion systémique, l'intégration régionale et la collaboration intersectorielle, et sont ancrés dans un engagement à ne laisser personne de côté et à stimuler la réalisation des ODD.

Prospérité : d'ici à 2029, la prospérité est accrue pour tous, en renforçant le pouvoir d'action, les capacités et la dignité des personnes pour qu'elles puissent s'épanouir

33. Le programme régional favorisera une transformation économique inclusive en reliant les réformes nationales au développement local et en renforçant les systèmes de résilience. Ancré dans l'intégration régionale, le travail décent et la finance durable, il aidera les pays à lutter contre la fragilité économique, à intégrer la protection sociale et à promouvoir une croissance inclusive dans les régions mal desservies et fragiles. Les principales priorités sont les suivantes : la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, l'inclusion numérique, les transitions vertes justes et l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes. Le programme se concentrera également sur les chaînes de valeur régionales et de l'économie bleue en soutenant, entre autres, les communautés côtières, les petites et moyennes entreprises et les petits États insulaires en développement. Pour renforcer la résilience à long terme, il élargira l'accès au financement mixte, investira dans les compétences numériques et la participation de la diaspora, et alignera les plans de développement à tous les niveaux sur les cibles des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Le programme régional donnera une impulsion à la transformation économique inclusive d'une pensée systémique, en reliant les réformes nationales au développement économique localisé et aux initiatives de gouvernance locale afin de faciliter les changements structurels. Il permettra de débloquer les plans de développement afin de respecter les engagements en faveur de la prospérité, de la planète et de la gouvernance.

Gouvernance : d'ici à 2029, les systèmes de gouvernance sont plus efficaces, plus inclusifs et plus responsables, ce qui permettra ainsi aux personnes, aux sociétés et aux économies de prospérer

34. Le programme régional encouragera la mise en place de systèmes de gouvernance démocratiques et responsables, fondés sur les droits humains. Il met l'accent sur des approches qui rétablissent le contrat social, favorisent la cohésion sociale, l'inclusion et la confiance civique et contribuent à une paix durable. Il

favorisera la participation, protégera l'espace civique, renforcera l'état de droit et consolidera les institutions aux niveaux local, national et régional, en particulier dans les contextes fragiles, touchés par des conflits et à haut risque. La Cour africaine de justice et des droits de l'homme, le Protocole de Maputo et les aspirations de l'Agenda 2063 figurent parmi les domaines d'intervention. Le programme adoptera des approches centrées sur l'être humain afin d'améliorer la prestation de services et la gouvernance budgétaire, ce qui contribuera à prévenir tout recul démocratique. La gouvernance des ressources naturelles, la gestion des finances publiques, l'intégrité et la lutte contre la corruption constitueront notamment d'autres domaines d'intervention.

Prévention des crises et résilience : d'ici à 2029, les institutions et les populations sont mieux préparées à prévenir les crises, à y répondre et à s'en remettre, tout en soutenant le développement à long terme

35. Le programme régional renforcera la capacité de l'Afrique d'anticiper, de prévenir les crises multidimensionnelles et d'y faire face, qu'il s'agisse de conflits, de déplacements forcés, de phénomènes météorologiques extrêmes, d'urgences sanitaires ou d'instabilité économique. Il contribuera au développement et au renforcement de la résilience compte tenu des risques, en même temps qu'il en tirera parti en faisant progresser les racines de la résilience africaine. Il collaborera avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les acteurs nationaux pour renforcer les systèmes d'alerte précoce, encourager la stabilisation transfrontalière et favoriser la promotion de solutions durables en faveur des populations déplacées. S'appuyant sur l'avantage relatif du PNUD en matière de maintien et d'exécution dans des contextes complexes, le programme soutiendra le relèvement rapide et la cohésion sociale dans le cadre d'approches locales qui intègrent la gouvernance, les moyens de subsistance et les services de base. Une attention particulière sera accordée à la planification du développement en fonction des risques, à la réduction des risques liés aux investissements dans les environnements fragiles et au renforcement de la résilience des communautés grâce à une prise de décision inclusive et d'une consolidation de la paix à l'initiative des femmes et des jeunes. Le PNUD continuera d'investir dans des systèmes d'anticipation pour combler les fossés entre l'action humanitaire et le développement. Conformément au programme visant à faire taire les armes en Afrique et au Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la paix et la sécurité, le programme favorisera des solutions qui viennent des Africains eux-mêmes et qui réduisent la vulnérabilité, rétablissent la sécurité humaine et préservent les acquis en matière de développement.

Planète : d'ici à 2029, les accords internationaux sur l'environnement sont intégrés dans les cadres de développement nationaux afin de favoriser le développement durable

36. Le programme régional appuiera les politiques, les institutions et les cadres financiers afin d'intensifier l'action en faveur de la nature, ce qui permettra de renforcer la résilience écologique, l'adaptation au climat et la réduction des risques de catastrophe. Il encouragera l'intégration de la gouvernance de l'environnement et des risques dans la planification économique, les finances publiques et les systèmes de protection sociale, afin de soutenir les transitions énergétiques vertes et justes et d'aider à atteindre l'objectif des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris. L'adaptation au climat, la protection de la biodiversité et les solutions fondées sur la nature seront intégrées dans les cadres de gestion des risques de catastrophe et alignées sur eux. Les domaines d'intervention comprennent le lien entre le climat, la paix et la sécurité, l'adaptation aux conflits et les réponses aux déplacements. Le programme fera progresser la transition vers l'économie bleue

en tenant compte des chaînes de valeur fondées sur les océans, du tourisme côtier durable et des moyens de subsistance dans les régions côtières et insulaires. Les partenariats régionaux favoriseront l'apprentissage et l'investissement Sud-Sud dans les filières de l'économie bleue. L'accès au financement de la lutte contre les changements climatiques et les catastrophes – y compris les obligations vertes, les cadres de financement nationaux intégrés et les marchés du carbone – sera élargi, parallèlement aux efforts visant à renforcer le rôle de direction et l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le domaine de la résilience environnementale.

37. Le programme régional est guidé par quatre accélérateurs clés qui stimulent le changement systémique dans tous les résultats : a) **le genre et la jeunesse** (englobant largement l'égalité des genres et l'autonomisation des jeunes, tout en se concentrant spécifiquement sur le rôle de direction des femmes et des jeunes en tant que programme de transformation structurelle) ; b) **la transformation numérique et l'intelligence artificielle** (en reconnaissant que la transformation numérique est un accélérateur essentiel de la croissance inclusive, de la participation démocratique et de la résilience) ; c) **la coopération du secteur privé et le financement durable** (le financement est bien placé pour servir non seulement de moyen de mise en œuvre mais aussi de levier de transformation) ; d) **l'intégration régionale** – en particulier dans les zones frontalières (en tant que puissant accélérateur de la croissance inclusive, de la consolidation de la paix, de la résilience au climat et aux crises en Afrique).

38. Fort de ces accélérateurs, le programme régional propose trois offres de premier plan dans lesquelles le PNUD apporte une valeur ajoutée distincte au-delà du niveau national : a) **l'intégration régionale au service d'une croissance inclusive** grâce à la facilitation du commerce, à l'industrialisation durable, et à des solutions d'entrepreneuriat adaptées aux femmes et aux jeunes – en mettant fortement l'accent sur la participation des petites et moyennes entreprises, l'amélioration du secteur informel et le développement économique local lié à la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine ; b) **la gouvernance régionale pour la paix et la résilience** en œuvrant à la prévention, au renforcement des normes démocratiques régionales, à la participation civique et aux cadres de paix et de sécurité dirigés par l'Union africaine ; c) **l'action collective visant à assurer la viabilité environnementale** grâce à des solutions fondées sur la nature, le financement du climat, la réalisation des contributions déterminées au niveau national et la protection des écosystèmes partagés en établissant des partenariats avec des entités locales et en renforçant les solutions locales. Ces offres stratégiques reflètent l'avantage relatif du programme régional pour ce qui est de relever les défis transfrontaliers, d'amplifier le rôle prépondérant de l'Afrique et d'ouvrir des voies de développement humain régional modulables, tout en préservant l'équilibre de la planète.

39. Le programme régional repose sur trois conditions favorables qui renforcent la transformation de l'ensemble du système. Premièrement, **le financement du développement** est essentiel pour accroître les effets tangibles : le PNUD aidera les pays à aligner leurs systèmes financiers sur les objectifs de développement nationaux et les objectifs de développement durable, en s'appuyant sur des cadres de financement nationaux intégrés, des réformes budgétaires, des capitaux mixtes, des marchés du carbone et une budgétisation axée sur les objectifs de développement durable en vue de la mobilisation de ressources nationales et internationales. Deuxièmement, **la numérisation, les données et l'innovation** sont encouragées par une transformation numérique inclusive et fondée sur les droits ; l'élargissement de l'accès aux infrastructures publiques numériques, à la gouvernance par l'intelligence artificielle, aux systèmes de données ouvertes et à la cybersécurité afin d'améliorer la prestation des services publics, l'engagement civique et la protection sociale ; la contribution à des sociétés plus responsables et plus transparentes, notamment grâce

à des mécanismes d'intelligence économique et à des outils géospatiaux intégrés et participatifs. Troisièmement, **le capital humain et l'inclusion sociale** restent essentiels, avec des investissements ciblés dans l'autonomisation des jeunes et des femmes, les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques, les compétences numériques, la couverture sanitaire universelle et la protection sociale.

Partenariats stratégiques

40. Le PNUD renforcera les partenariats stratégiques à l'aide d'un écosystème diversifié d'acteurs afin de créer ensemble des solutions, d'accroître les effets tangibles et de faire concorder les activités prévues avec les priorités régionales de l'Afrique. Une collaboration plus étroite avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les autres entités régionales concernées garantira la cohérence avec les cadres politiques et les architectures institutionnelles de l'Afrique. Le programme régional collaborera également avec d'autres entités du système des Nations Unies³⁶, le secteur privé, les banques de développement et les institutions financières pour accroître les investissements dans la transformation économique inclusive, notamment par des débouchés découlant de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'infrastructures intelligentes face aux changements climatiques. Les partenariats seront conçus pour susciter des changements systémiques, débloquer des financements durables et renforcer l'intégration et la résilience régionales.

41. Le programme régional œuvrera en étroite coopération avec la société civile, les institutions universitaires et les groupes de réflexion afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, de renforcer la responsabilité sociale, de promouvoir des solutions locales et des actions percutantes et d'étendre la gouvernance participative. Il mobilisera des financements destinés au développement et des capitaux mixtes en recourant à des partenariats avec des institutions financières internationales, des fonds souverains et des plateformes de financement mondiales – en veillant à leur conformité avec les cibles des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Grâce à ces partenariats, le programme régional favorisera des solutions inclusives, d'initiative locale et ancrées au niveau régional, qui s'inscrivent dans la vision africaine du développement durable, du renouveau démocratique et de la prospérité partagée.

III. Administration du programme et gestion des risques

42. Pour assurer l'efficience et l'efficacité du programme afin d'obtenir des résultats en matière de développement, cette section présente les pratiques de gestion qui garantissent que le programme régional est adapté à son objectif. La première est l'approche itérative du programme fondée sur la connaissance des risques. Fondé sur les réalités de l'Afrique et conçu pour répondre à ses aspirations à des lendemains meilleurs, le programme régional a été élaboré sur la base de plus de 175 consultations

³⁶ Y compris le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les missions et les envoyés, ainsi que les entités suivantes : Département des affaires politiques et du maintien de la paix, Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs et Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Programme des Nations Unies pour l'environnement.

nationales, avec des parties prenantes gouvernementales, des organisations multilatérales et régionales, des entités de la société civile et du secteur privé.

43. Des consultations consacrées aux jeunes ont permis d’obtenir des informations précieuses sur la lutte contre le chômage grâce à la formation professionnelle liée au placement, au soutien à l’entrepreneuriat et à l’accès aux outils numériques et financiers. Les jeunes – en particulier les femmes âgées de 18 à 25 ans – ont demandé une éducation accessible et tournée vers l’avenir, mettant l’accent sur le développement des compétences, l’habileté numérique et l’apprentissage adapté aux besoins du marché. Ils ont souligné l’importance de leur participation effective. Les jeunes veulent être considérés non seulement comme des bénéficiaires, mais aussi comme des cocréateurs de solutions. Pour répondre à ces priorités, le programme régional intégrera leur voix dans la conception des programmes et se concentrera sur des effets mesurables à long terme et à grande échelle.

44. L’engagement du PNUD visant à recueillir des points de vue divers et à assurer une planification inclusive dans de multiples secteurs qui reflètent les cadres régionaux – y compris le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l’Agenda 2063 – garantit que les principales parties prenantes s’approprient le nouveau programme régional, ce qui suscite un intérêt mutuel dans sa mise en œuvre tout comme un sens de responsabilité mutuelle.

45. Au niveau de la programmation, les principaux risques qui se posent dans certains contextes sont les suivants : a) une croissance irrégulière et des inégalités accrues, en particulier pour les femmes et les jeunes ; b) les incidences considérables des crises planétaires, notamment la perte de biodiversité, la déforestation et la pénurie d’eau ; c) la prolifération des conflits armés et de l’insécurité, y compris l’extrémisme violent ; d) la marginalisation des économies frontalières et informelles, qui offre des possibilités d’atténuation par une gouvernance économique inclusive et des programmes de développement économique local.

46. Les risques opérationnels demeurent importants, en particulier dans les contextes d’insécurité. Les mesures d’atténuation comprennent notamment la collaboration avec des partenaires locaux, l’application des normes sociales et environnementales du PNUD et le renforcement des mécanismes de responsabilité. L’évolution du paysage de l’aide mondiale – notamment les récentes réductions ou réaffectations de l’aide au développement par les principaux partenaires – constitue un risque supplémentaire pour la mobilisation des ressources et l’exécution des programmes. Pour y remédier, le programme régional encouragera des modalités de mise en œuvre plus souples et plus adaptatives, notamment l’utilisation de plateformes intégrées de renseignement et d’alerte précoce, telles que des informations sur les moyens de subsistance et les prix du marché, afin d’éclairer la planification de scénarios, le suivi des risques et la prise de décision par anticipation. Les portefeuilles de programmes seront conçus de manière à faire le lien entre la réponse à court terme aux crises et les objectifs de développement à plus long terme, afin d’assurer la continuité dans des contextes instables.

47. L’environnement opérationnel de l’Afrique exige des pratiques de gestion innovantes et souple qui fournissent à la direction du Bureau régional pour l’Afrique les risques, les preuves et l’analyse nécessaires à la prise de décision pour garantir que le programme régional est adapté à son objectif et contribue à la théorie du changement et au cadre de résultats du programme. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera notamment appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer et à atténuer les risques financiers.

48. Pour renforcer le contrôle et l’appropriation, le Bureau régional pour l’Afrique a institué le Conseil consultatif du programme régional, qui fournit des conseils stratégiques au Directeur du Bureau sur les nouvelles questions de développement,

en veillant à ce que la conception du programme régional et de ses projets et initiatives régionaux reste adaptée à l'objectif et alignée sur le Plan stratégique du PNUD, 2026-2029. Le Conseil consultatif comprend un large éventail de parties prenantes, notamment des organisations régionales, le secteur privé, des organisations de la société civile, des donateurs, des organismes des Nations Unies et le PNUD.

49. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

50. Conformément à la décision DP/2013/32 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution de projets doivent être imputés aux projets concernés.

IV. Suivi et évaluation

51. Les politiques et procédures opérationnelles du programme régional sont conformes au cadre de suivi et d'évaluation, supervisé par l'équipe de gestion axée sur les résultats, et constituent un élément essentiel de la pratique de gestion souple du Bureau régional pour l'Afrique, qui nécessite une mise à jour permanente des données et des analyses à des fins d'apprentissage et de prise de décision.

52. Le programme régional utilisera les systèmes et bases de données régionaux pertinents pour identifier et suivre les indicateurs, les niveaux de référence et les objectifs. Dans la mesure du possible, ils s'aligneront sur les indicateurs du plan stratégique du PNUD (2026-2029), les indicateurs des objectifs de développement durable et l'Agenda 2063.

53. Le programme régional s'appuiera sur les méthodes de collecte de données existantes tout en exploitant de nouvelles méthodes d'analyse fondées sur les données pour faire progresser ses processus de suivi. En cas de lacunes, l'équipe collaborera avec d'autres entités, appartenant ou non au système des Nations Unies, afin de renforcer les systèmes de production de données supplémentaires pour des pratiques de suivi et d'évaluation efficaces. Dans les contextes fragiles et pauvres en données, les plateformes de données sur le développement – telles que l'indice local de pauvreté multidimensionnelle – contribueront à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et que l'intersectionnalité de la vulnérabilité, y compris le handicap, soit bien prise en compte dans la conception des programmes.

54. Le programme régional continuera de suivre les dépenses, de donner la priorité à l'allocation de fonds aux projets des marqueurs de genre 2 (GEN 2) et 3 (GEN 3), et d'améliorer les données ventilées par sexe et par âge dans la mesure du possible, y compris pour les personnes en situation de handicap. Les données seront également ventilées pour rendre compte de la participation des jeunes et des femmes.

55. Le plan d'évaluation chiffré (annexe B) qui rend compte des évaluations du programme et des projets régionaux connexes envisage un examen à mi-parcours devant permettre : a) de déterminer si l'exécution est en bonne voie et cadre avec les cibles convenues ; b) de mesurer l'utilité, l'efficacité, l'efficience, la viabilité et la réussite d'ensemble du programme. Le plan comprendra également une évaluation finale qui servira de base à la programmation future. Le Bureau régional pour l'Afrique allouera les ressources nécessaires au suivi et à l'évaluation, et pour couvrir les frais de communication et exécuter des projets pilotes novateurs.

Annexe

Results and resources framework

Related SDGs: SDG 1 – No Poverty; SDG 5 – Gender Equality; SDG 9 – Decent Work and Economic Growth; SDG 10 – Reduced Inequalities				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #1: PROSPERITY: By 2029, prosperity is increased for all, strengthening people's agency, capabilities and dignity to thrive				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: STRATEGIC OBJECTIVE 1 – Prosperity for all				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE REGIONAL PROGRAMME OUTPUTS <i>(including indicators, baselines targets)</i>	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Indicator: Number of African countries reporting progress towards SDG 8.2 (higher levels of productivity through economic diversification (Integrated Results and Resources Framework (IRR) 1.4) Baseline: 0,17% Annual growth rate of real GDP per employed person (%) Target: TBD	Data source: Global SDG indicators Database (8.2) Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme	<p>Output 1.1. Economic opportunities in Africa are expanded for people and enterprises, particularly in natural resource sectors (such as blue and green economy, development minerals, agriculture), and in manufacturing and services, enhancing trade, access to markets and productive assets, create decent jobs, improve livelihoods and strengthen human capital through training</p> <p>Indicator 1.1.1. Number of (a) national and (b) regional institutions, including business support organizations and regional economic communities strengthened to design or implement legally compliant business and trade-enabling mechanisms and strategies in natural resource sectors (blue economy, development minerals, agriculture), manufacturing and services, including digital services, as well as under the AfCFTA framework</p> <p><i>Baseline: (a) 10; (b) 3 (2025)</i> <i>Target: (a) 20; (b) 8</i> <i>Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Indicator 1.1.2. Number of countries implementing national strategies or policies that promote climate-friendly economic diversification through sustainable natural resource governance, clean energy technologies, and sustainable value chains development.</p> <p><i>Baseline: 8 (2023)</i> <i>Target: 20</i> <i>Data source and frequency: reports, annual</i></p> <p>Output 1.2. Access to integrated social protection -- including health and social services, and financial and non-financial services – is enhanced to strengthen people's capabilities and uphold human rights</p> <p>Indicator 1.2.1. Number of countries adopting and implementing integrated social protection systems or measures at the national and sub-national levels, inclusive of community-based mechanisms.</p> <p><i>Baseline: 0</i></p>	African Unions Commission (AUC), regional economic communities and regional mechanisms, African Continental Free Trade Area (AfCFTA) Secretariat Organisation of African, Caribbean and Pacific States (OACPS)	Regular: 35,380,000 Other: 13,400,000
Indicator: Proportion of small-scale enterprises – (a) women and (b) youth – benefiting from AfCFTA Baseline: (a) 20%; (b) 20% Target: (a) 40%; (b) 40%	Data source: AfCFTA Secretariat, trade ministries, enterprise associations, chambers of commerce Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme	<p>Indicator 1.1.1. Number of (a) national and (b) regional institutions, including business support organizations and regional economic communities strengthened to design or implement legally compliant business and trade-enabling mechanisms and strategies in natural resource sectors (blue economy, development minerals, agriculture), manufacturing and services, including digital services, as well as under the AfCFTA framework</p> <p><i>Baseline: (a) 10; (b) 3 (2025)</i> <i>Target: (a) 20; (b) 8</i> <i>Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Indicator 1.1.2. Number of countries implementing national strategies or policies that promote climate-friendly economic diversification through sustainable natural resource governance, clean energy technologies, and sustainable value chains development.</p> <p><i>Baseline: 8 (2023)</i> <i>Target: 20</i> <i>Data source and frequency: reports, annual</i></p> <p>Output 1.2. Access to integrated social protection -- including health and social services, and financial and non-financial services – is enhanced to strengthen people's capabilities and uphold human rights</p> <p>Indicator 1.2.1. Number of countries adopting and implementing integrated social protection systems or measures at the national and sub-national levels, inclusive of community-based mechanisms.</p> <p><i>Baseline: 0</i></p>	United Nations organizations, programmes and funds Civil society organizations (CSOs), research institutes	Member States

		<p><i>Target: 5</i> <i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p> <p>Indicator 1.2.2. Number of countries supported to strengthen health systems through digital transformation, green infrastructure and enhanced capacities for primary healthcare, pandemic preparedness and response to communicable/non-communicable diseases (IRRF G.1.2.3/5)</p> <p><i>Baseline: 5</i> <i>Target: 45</i> <i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p> <p>Output 1.3. Regional, subregional and national capacities and financial systems in Africa strengthened to advance the 2030 Agenda for Sustainable Development and the African Union's Agenda 2063, improve accountability, transparency, effectiveness of fiscal policies and women's economic empowerment</p> <p>Indicator 1.3.1. Number of countries whose development plans have integrated Agenda 2063 and the 2030 Agenda.</p> <p><i>Baseline: 37</i> <i>Target: 46</i> <i>Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Indicator 1.3.2. Number of countries with strengthened governance and gender alignment in INFFs (IRRF I.3.1).</p> <p><i>Baseline: 5 (2023)</i> <i>Target: 20</i> <i>Data source and frequency: UNDP and INFF reports, annual</i></p> <p>Indicator 1.3.3. Number of mechanisms established to ensure SDG-alignment, coherence, and inclusive public participation and oversight in fiscal planning and fiscal systems across public revenue, expenditure and debt (IRRF I.3.2).</p> <p><i>Baseline: 32 (2023)</i> <i>Target: 50</i> <i>Data source and frequency: UNDP, AfDB, audit, parliament reports, biennial</i></p> <p>Output 1.4. Governments and private sector actors have the knowledge, tools, and enabling environment to promote inclusive private sector development, support youth and women-relevant productive value chains, and enable informal enterprises to transition toward sustainable and resilient growth, including in Africa's borderlands</p> <p>Indicator 1.4.1. Number of countries supported to adopt policies promoting the formalisation of informal enterprises.</p> <p><i>Baseline: 3</i> <i>Target: 5</i></p>	
--	--	--	--

		<p><i>Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Indicator 1.4.2. Number of government institutions, civil society, community groups and private sector actors in borderland regions supported with tools, knowledge products, or policy frameworks to promote inclusive, gender- and youth-responsive economic development initiatives.</p> <p><i>Baseline: 45</i> <i>Target: 65</i></p> <p><i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p>		
Related SDGs: SDG 5 – Gender Equality; SDG 16 – Peace, Justice and Strong Institutions				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #2: GOVERNANCE: By 2029, governance systems are more effective, inclusive, and accountable, enabling people, societies and economies to thrive				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: STRATEGIC OBJECTIVE 2 – Effective governance				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE REGIONAL PROGRAMME OUTPUTS <i>(including indicators, baselines, targets)</i>	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Indicator: Overall governance score Baseline: 49,3 (Ibrahim index of African governance (IIAG) 2023) Target: TBD	Data source: IIAG Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme	Output 2.1. African public institutions and communities have enhanced capabilities to integrate the needs and perspectives of women and youth and deliver integrated people-centred solutions that enhance basic services, expand risk-informed social protection, development opportunities and strengthen resilience	AUC, regional economic communities and regional mechanisms. OACPS	Regular: 13,700,000 Other: 7,800,000
Indicator: Proportion of population who believe decision-making is inclusive and responsive, by gender (IRRF 2.1) Baseline: TBD Target: TBD	Data source: SDG 16.7.2 Frequency of data collection: TBD Responsibilities: TBD	<p>Indicator 2.1.1. Number of regional and sub-regional measures to strengthen accountability (including social accountability), prevent and mitigate corruption risks, and integrate integrity and anti-corruption in the management of public funds, service delivery and other sectors (IRRF G.2.1.1.).</p> <p><i>Baseline: 6</i> <i>Target: 15</i></p> <p><i>Data source and frequency: regional economic communities, AUC, UNDP reports, annual</i></p> <p>Indicator 2.1.2. Number of countries with measures to advance women's leadership and equal participation in decision-making in: (a) public institutions; (b) elected positions, including parliaments and local governments; (c) judiciary; (d) private sector; (e) mediation, reconciliation and peacebuilding mechanisms; and (f) natural resource management (IRRF A.1.2.1.).</p> <p><i>Baseline: a) 15 b) 25 c) 10 d) 5 e) 15; and f) 20</i> <i>Target: a) 30 b) 30 c) 15 d) 3 e) 25; and f) 30</i></p> <p><i>Data source and frequency: AUC, UNDP reports</i></p> <p>Output 2.2. Democratic governance, including at the local level, rule of law and accountability in Africa are strengthened for people-centred development, access to</p>	United Nations Secretariat, missions, special envoys, organizations International financial institutions (IFIs) and other multilateral entities CSOs, research institutes, academia Youth and women-led organizations AfDB, World Bank AUC, regional economic communities, CSOs	

	<p>justice, security, an open public sphere and full enjoyment of human rights</p> <p>Indicator 2.2.1. Number of institutions with capacities to support the fulfilment of nationally and internationally ratified human rights obligations, i.e., demonstrating measurable improvements in performance and integrating human rights action plans or operational reform: (a) justice institutions; (b) human rights institutions; (c) private sector; (d) security institutions; and (e) CSOs (IRR G.2.2.1).</p> <p><i>Baseline: a) 8, b) 5, c) 3, d) 4; and e) 1 Target: a) 15, b) 10, c) 8, d) 8; and e) 5 Data source and frequency: UNDP reports such as Rule of Law, Security and Human Rights (ROLSHR) Annual Report, annual</i></p> <p>Indicator 2.2.2. Number of countries and regional initiatives supported to enhance rights-based justice systems, business and human rights, and access to justice: (a) countries with ongoing rights-based justice system support; (b) countries with business and human rights support; and (c) regional initiatives supported.</p> <p><i>Baseline: (a) 14; (b) 8; and (c) 3 Target: (a) 20; (b) 15; and (c) 6 Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Output 2.3. Governance systems and local communities in Africa are strengthened to manage natural resources, deliver basic services, enhance socioeconomic opportunities and foster peaceful conditions in line with Rio conventions and the goals of the Paris Agreement</p> <p>Indicator 2.3.1. Number of local initiatives, including governance mechanisms to promote the nexus of climate.</p> <p><i>Baseline: 1 Target: 5 Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Indicator 2.3.2. Percentage of women, youth and vulnerable groups actively participating in local dialogue mechanisms.</p> <p><i>Baseline: 0 Target: 50% Data source and frequency: activity reports, annual</i></p> <p>Output 2.4. Digital, artificial intelligence and data policies, strategies, regulations and national development planning strengthened for public institutions and stakeholders to support safe and secure deployment of technologies that mitigate social and environmental risks</p> <p>Indicator 2.4.1. Number of national development plans and strategies that explicitly address the digital divide and</p>	
--	--	--

		<p>prioritize digital transformation as a driver of inclusive and sustainable development (IRRF I.4.1).</p> <p><i>Baseline: TBD</i> <i>Target: 10</i> <i>Data source and frequency: UNDP, regional and national reports, annual</i></p> <p>Indicator 2.4.2. Number of regional/national/local institutions demonstrating leadership in responsible transformation processes through adoption of artificial intelligence, emerging technologies, or innovative governance mechanisms (IRRF I.4.4).</p> <p><i>Baseline: TBD</i> <i>Target: 15 institutions</i> <i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p>		
Related SDGs: SDG 5 – Gender Equality; SDG 16 – Peace, Justice and Strong Institutions				
REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #3: CRISIS PREVENTION & RESILIENCE: By 2029, institutions and people are better prepared to prevent, respond to and recover from crises while sustaining long-term development				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: STRATEGIC OBJECTIVE 3: Crisis resilience				
OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE REGIONAL PROGRAMME OUTPUTS (<i>including indicators, baselines targets</i>)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Indicator: Improving the INFORM risk index in Africa (IRRF 3.2) Baseline: 5,13 (2025) Target: TBD	Data source: INFORM risk index Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme	Output 3.1. Development gains in Africa are preserved and reliance on humanitarian and other aid dependency decreased for crisis-affected populations, including displaced or returnee populations and displacement-affected communities, enabling a return to normalcy and development progress	AUC, regional economic communities and mechanisms. OACPS	Regular: 3,600,000 Other: 24,600,000
Indicator: Number of countries with disaster risk reduction strategies and action plans based on multi-risk analyses for inclusive and resilient development aligned with Sendai Framework and African Union Programme of Action Baseline: 24 Target: 54	Data source: SDG indicator 1.5.3 (Global SDG indicators database), UNDRR Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme	Indicator 3.1.1. Number of institutions that have integrated forced displacement into their development policies and plans (IRRF G.3.1.1). <i>Baseline: 3</i> <i>Target: 5</i> <i>Data source and frequency: AUC and regional economic communities' reports, annual</i>	United Nations Secretariat, missions and envoys: DPPA, UNOAU, UNOWAS, UNOCA, Special Envoy for the Great Lakes Region and Special Envoy for the Horn of Africa	
Indicator: Number of regional and subregional organizations and countries with reduced disaster losses and enhanced sustainable risk informed development Baseline: 12 Target: 15	Data source: TBD Frequency of data collection: TBD Responsibilities: Regional programme	Indicator 3.1.2 Number of displaced, returnees and host communities benefiting from integrated and targeted interventions (beneficiaries of social infrastructure – schools, health centres, etc.): (a) total; and (b) female (IRRF G.3.1.2). <i>Baseline: (a) 1,661,059; and (b) 871,694</i> <i>Target: (a) 2M; and (b) 1M</i> <i>Data source and frequency: Regional Stabilization Facility (RSF) project report, annual</i>	United Nations organizations, programmes and funds IFIs	Private sector, financial service providers.
		Output 3.2. Stabilization, recovery and reconstruction are enabled to provide crisis-affected populations in Africa with access to functioning, quality and gender-responsive		CSOs, research institutes, academia

		<p>essential infrastructure and services, revive local economies, ensure successful reintegration of former associates and reduce social tensions</p> <p>Indicator 3.2.1. Number of people benefitting from jobs and improved gender-responsive livelihoods in crisis or post-crisis settings: (a) total; (b) female; (c) male; and (d) youth (IRR G.3.2.1).</p> <p><i>Baseline: (a) 44,803; (b) 24,144; (c) 20,659; and (d) 22,200</i></p> <p><i>Target: (a) 75,000; (b) 40,000; (c) 35,000; and (d) 70,000</i></p> <p><i>Data source and frequency: RSF project report, annual</i></p> <p>Indicator 3.2.2. Number of beneficiaries of stabilisation programmes disaggregated by sex and age: (a) total; and (b) women (IRR G.3.2.5).</p> <p><i>Baseline: (a) 1.7M; and (b) 0.88M</i></p> <p><i>Target: (a) 2.3M; and (b) 1.2M</i></p> <p><i>Data source and frequency: project reports, annual</i></p> <p>Output 3.3. Regional, national and local institutions in Africa have the capacity to foster cohesion and peace, anticipate, prevent and manage conflict, violent extremism, and political and United Nations transitions</p> <p>Indicator 3.3.1. Number of risk-informed and conflict, gender, age responsive strategies, policies and action plans in place that contribute to conflict prevention, social cohesion and peacebuilding at the regional, subregional and national/local level prevention of conflict and violent extremism (IRR I.2.1/G 3.1.1).</p> <p><i>Baseline: 12</i></p> <p><i>Target: 15</i></p> <p><i>Data source and frequency: regional/national organizations reports, annual</i></p> <p>Indicator 3.3.2: Number of countries and subregional organizations/regional economic communities that have endorsed: (a) a youth, peace and security framework; and (b) women, peace and security framework (IRR G.3.2.3).</p> <p><i>Baseline: (a) 5; and (b) 10</i></p> <p><i>Target: (a) 17; and (b) 34</i></p> <p><i>Data source and frequency: UNDP, AUC, regional economic communities, Member States reports, annual</i></p> <p>Indicator 3.3.3. (a) Number of countries supported by Africa Facility to Support Inclusive Transitions (AFSIT) through complex political transitions; and (b) degree of movement in Africa transition index (ATI) indicators in AFSIT-supported countries.</p> <p><i>Baseline: (a) 1; and (b) TBD</i></p>	<p>Youth and women-led organizations</p> <p>AfDB, World Bank</p>	
--	--	--	--	--

		<p><i>Target: (a) 3; and (b) TBD Data source and frequency: AFSIT project reports, ATI, annual</i></p> <p>Output 3.4: Capacities of regional, national and local entities are strengthened to reduce disaster loss, integrate multi-dimensional risk management into development planning and promote inclusive socioeconomic growth, with attention to Africa's borderlands.</p> <p>Indicator 3.4.1. Number of regional, national and local institutions with functional multi-hazard early warning and early action systems and preparedness measures in place based on multi-risk assessment and analyses (IRRF I.5.2). <i>Baseline: 5 Target: 25 Data source and frequency: UNDP reports, regional economic communities' reports, annual</i></p> <p>Indicator 3.4.2. Number of regional, subregional, national and local level strategic action plans developed and/or implemented with authorities for resilient socioeconomic development, including bankable initiatives for inclusive, climate and disaster resilient infrastructure, urban and regional planning, and investments in development corridors and nodes. <i>Baseline: 9 Target: 15 Data source and frequency: UNDP project reports, AUC, ECOWAS, annual</i></p>		
--	--	--	--	--

Related SDGs: SDG 5 – Gender Equality; SDG 7: Affordable and Green Energy; SDG 12: Responsible Consumption and Production; SDG 13: Climate Action; SDG 14: Life Below Water; SDG 15: Life on Land

REGIONAL PROGRAMME OUTCOME #4: PLANET: By 2029, international environmental agreements are mainstreamed into national development frameworks to drive sustainable development

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: STRATEGIC OBJECTIVE 4: Healthy planet

OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE REGIONAL PROGRAMME OUTPUTS (including indicators, baselines targets)	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	INDICATIVE RESOURCES BY OUTCOME (US\$)
Indicator: Number of countries with policy tools to ratify and implement multilateral environmental agreements (IRRF G.4.1.1) Baseline: TBD Target: TBD	Data source: Ozone UNEP, CBD website, MEAS websites Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme, NCE team	<p>Output 4.1. African countries national commitments (e.g. Nationally Determined Contributions, national biodiversity strategies and action plans, land degradation targets) of global environmental agreements are embedded within policies, programmes, institutions and budgetary frameworks</p> <p>Indicator 4.1.1. Number of countries and regional bodies supported to mainstream blue economy transformation in their development agenda and to develop blue economy policies/strategies and initiatives that regenerate the ocean and</p>	AUC, regional economic communities and regional mechanisms, AU Member States Other intergovernmental organizations NGOs United Nations organizations	Regular: 6,700,000 Other: 26,000,000
Indicator: International and domestic financial flows to	Data source: Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), countries reports			

<p>developing countries in support of climate change (IRRF G.4.2.1) Baseline: 91,6 bn. (2022) Target: TBD</p> <p>Indicator: Additional increase (in megawatt) installed renewable energy capacity per technology (IRRF G.4.3.1) Baseline: 0 MW Target: 25 MW (solar)</p>	<p>Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme, NCE team</p> <p>Data source: tracking SDG7, annual reports of AfDB/World Bank on Mission 300 Frequency of data collection: Annual Responsibilities: Regional programme, NCE team</p>	<p>coastal resource base while improving livelihoods of communities. <i>Baseline: 15</i> <i>Target: 20</i> <i>Data source and frequency: UNDP, AUC, regional economic communities and countries' reports, annual</i></p> <p>Output 4.2. Financing for nature, climate, energy, chemicals and waste in Africa is expanded to facilitate the transition towards sustainable, peaceful and healthy planet</p> <p>Indicator 4.2.1. Amount of resources raised, with UNDP support, in mobilizing and catalysing energy, nature and climate finance from public and private sources (IRRF G.4.2.1). <i>Baseline: \$1,06 bn.</i> <i>Target: \$1,40 bn.</i> <i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p> <p>Indicator 4.2.2. Number of new countries with national financing mechanisms that serve nature, climate and development priorities, including those that have accessed results-based finance for climate and nature action, including carbon markets (IRRF A.3.1.2). <i>Baseline: 0</i> <i>Target: 20</i> <i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p> <p>Output 4.3 National governments ability to deploy renewable energy solutions (both on-grid and off-grid) is improved</p> <p>Indicator 4.3.1. Number of additional installed renewable energy capacity per technology (solar, wind, biomass, hydro and geothermal and battery storage) (IRRF G.4.2.5). <i>Baseline: 0</i> <i>Target: 25 MW</i> <i>Data source and frequency: UNDP reports, annual</i></p> <p>Output 4.4. Improved green economy and ecosystem resilience through sustainable and inclusive management of land and water resources, contributing to climate change mitigation efforts</p> <p>Indicator 4.4.1. Number of countries with policies developed or strengthened to support inclusive and sustainable forest governance and initiatives or mechanisms in place for the preservation and sustainable management of natural resources in the Congo Basin and other African ecosystems. <i>Baseline: 2</i> <i>Target: 11</i></p>	<p>Global Environment Facility</p> <p>IFIs, African multilateral development banks</p> <p>CSOs, faith-based organizations, research and academic institutions, think-tanks</p>	
---	--	--	--	--

		<p><i>Data source and frequency: UNDP, Green Climate Fund, GEF reports, annual</i></p> <p>Indicator 4.4.2. Area of natural resources that are managed under a sustainable use, conservation, access and benefit-sharing regime: (a) area of terrestrial and marine protected areas created or under improved management practices (hectares); (b) number of shared water ecosystems (fresh or marine) under new or improved cooperative management; and (c) area of ecosystems with improved management practices (hectares).</p> <p><i>Baseline: (a) 4 million; (b) 8; and (c) 300 million Target: (a) 6 million; (b) 12; and (c) 400 million Data source and frequency: AUC and regional economic communities' reports, annual</i></p>		
--	--	--	--	--